



Saint Denis en Bugey

St Denis

N°147

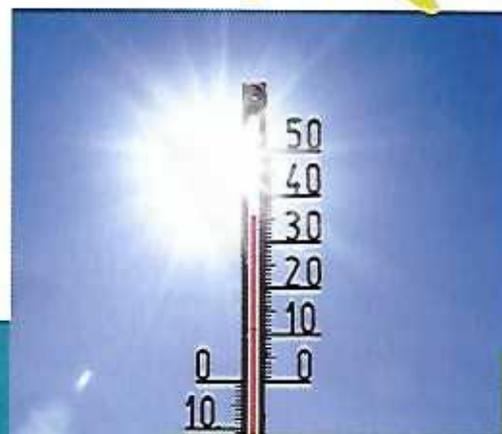
information municipale • juillet-août 2023

Info

REGISTRE CANICULE

Les fortes chaleurs vont bien finir par s'installer !
La loi prévoit qu'un registre « canicule » soit tenu en mairie.
Si vous ou un membre de votre famille, voisin, ami est concerné,
passez en mairie chercher un bulletin d'inscription.

Pour toute information,
contactez le secrétariat au **04 74 38 28 44**



Alerte aux moustiques Tigre

L'arrivée des beaux jours et des soirées en extérieur sont souvent perturbées par des petites bêtes qui piquent !!!! Les moustiques Tigre sont malheureusement présents dans notre région.

Le moustique tigre est un insecte particulièrement invasif qui s'installe durant l'été. Il peut malheureusement véhiculer certaines maladies (dengue, chikungunya, ou Zika).

L'ARS (Agence régionale de Santé) nous demande à nous tous, citoyens, de signaler sa présence sur le site www.signalement.moustique.fr

Alors comment le reconnaître ?

À la différence d'autres espèces de moustiques présentes dans la région, le moustique tigre se distingue de plusieurs manières.

Il sévit le jour : les femelles piquent principalement en début et fin de journée.

Il est silencieux : pas de bruit à son passage, le moustique tigre vole en mode silencieux.

Il est petit : généralement plus petit que les autres espèces de moustique, il mesure en moyenne 5 millimètres (soit environ la taille d'une fourmi).



Le moustique tigre est **rayé noir et blanc**. Il a cinq rayures blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête et le dos (thorax).

Les moustiques tigre évolue dans un périmètre de 150 m autour de son lieu de naissance. c'est pourquoi, si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est né à côté : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Votre action est donc cruciale pour stopper son développement.

Alors soyez vigilant, ouvrez l'œil et à vos signalements !!!!



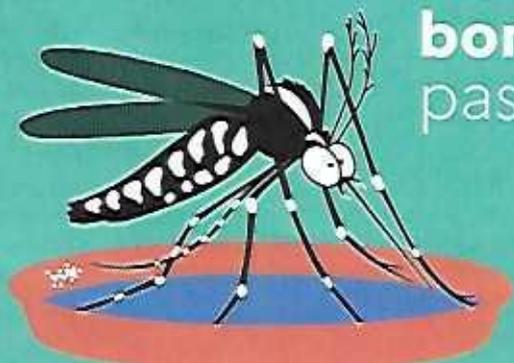
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

E.I.D.
France-Alpes

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



**RANGÉZ, VIDÉZ, COUVREZ
LES CONTENANTS OÙ L'EAU
PEUT S'ACCUMULER**



PLUS D'INFOS SUR
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble



Installation et fonctionnement de l'ascenseur

L'ascenseur dédié aux Personnes à Mobilité Réduite, installé dans la cour de la Mairie, sera réceptionné mi juillet. Dernier élément du plan pluriannuel d'aménagements des accessibilités PMR des bâtiments communaux, il donne enfin aux personnes en difficultés, avec poussettes ... un accès facilité à la Salle des Mariages et des Conseils.

Il ne sera accessible que pendant les horaires d'ouverture de la Mairie, ainsi que pendant les cérémonies et réunions publiques.

Opération Tranquillité Vacances



Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

Le service en ligne vous permet de déterminer si la surveillance de votre logement dépend des services de police ou de gendarmerie.

L'opération tranquillité vacances est possible en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer : Guadeloupe - Guyane - Martinique - Mayotte - La Réunion.

Votre inscription à l'opération tranquillité vacances doit être effectuée **au plus tard 3 jours avant votre départ** si votre logement dépend des services de police.

Votre inscription doit être effectuée **au plus tard la veille du départ** si votre logement dépend des brigades de gendarmerie.

A l'aide d'un compte FranceConnect :

Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv | Ameli | Identitenumérique (laposte) | Yris | MSA ou Alicem.



Saint Denis en Fleurs

Pour l'association Saint Denis en Fleurs, le printemps est synonyme de désherbage, plantation et entretien des parterres de la commune. C'est pourquoi, les sandenien(ne)s ont pu voir, comme chaque année, des petites mains gratter et planter les fleurs commandées par Ludivine ou semées cet hiver dans la serre de la mairie.

Grâce aux bénévoles de l'association, notre village devrait, cette année encore, se parer de belles couleurs cet été.



Où il est question

Quelques rappels de bon aloi ...

Le Règlement Sanitaire Départemental 01, dans son article 98-6 relatif aux animaux, dit :

« Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse ».

Confirmé par l'ARRÊTÉ MUNICIPAL du 26 mai 2005 dans ses article 1, 2, 3 4 et 5



Connaissez-vous l'Accorderie du Bugey

L'Accorderie est un système d'échanges de services rémunérés en temps, une heure rendue étant égale à une heure reçue, quel que soit le type de service. Elle dispose d'un local où les membres peuvent se rencontrer, se retrouver.

Une Accorderie est un réseau d'échanges de services entre particuliers qui a pour missions :

- Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Tisser des liens entre les habitants et développer les solidarités entre eux
- Favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Valoriser l'ensemble des compétences et savoir-faire des membres pour développer leur pouvoir d'agir

Elle œuvre dans le monde de l'économie sociale et solidaire et propose un système économique alternatif reposant sur le temps passé lors des échanges de services.

Actuellement, l'Accorderie du Bugey compte 400 accordeurs qui échangent de plus en plus. Une animatrice, Inès, accueille et accompagne les accordeurs dans la gestion de l'Accorderie et l'organisation des temps conviviaux.

Que pouvez-vous échanger ?

L'Accorderie est un système d'échanges de services entre accordeurs. Chaque adhérent de l'association propose ses services et peut solliciter un accordeur pour un échange. La monnaie d'échange est le temps. Ainsi, Antoine a pu apprendre la guitare pendant 1 heure avec Audrey. Audrey a reçu les services de Jean-Pierre pour du covoiturage. Et Jean-Pierre a demandé à Gabrielle de cuisiner un gâteau pour l'anniversaire de sa fille.

Pour en savoir plus

Les lieux de rencontres de l'Accorderie du Bugey :

La maison des accordeurs :

1 rue Paul Painlevé - 01500 Ambérieu-en-Bugey | Tél. 09 52 82 65 64

Le jardin banal (du 1^{er} mai au 31 août) : 9 rue de la Petite Croze à Ambérieu-en-Bugey. Accueil les lundis de 15 à 17 heures et les jeudis de 17 à 19 heures.



des chiens ...

D'autre part, marronnier perpétuel, il convient aussi de (re)parler des crottes des chiens... Un fléau ! Qui n'a jamais eu la chance de piétiner une belle bouse fraîche sur un trottoir ? Personne ? Ah bon, je dois être le seul alors... Plus sérieusement, les déjections canines sont un véritable fléau pour l'hygiène.

Elles gâchent notre quotidien et sont une source de conflits entre les propriétaires de chiens et les autres usagers des trottoirs. Parmi les premiers, certains sont quelques fois peu enclins à ramasser les excréments de leur animal, invoquant des tas de mauvaises raisons !

Rendez-vous compte, statistiquement, St Denis compterait potentiellement 257 chiens. À raison de deux « cacas » par tête (si on peut dire!) et par jour, on vous laisse imaginer l'ampleur potentielle du problème ! Il suffirait d'un peu de civisme pour que tout le monde puisse marcher tranquillement sans craindre de pourrir ses chaussures.

Nous remercions chaleureusement les très nombreux propriétaires consciencieux et nous en appelons à la conscience des propriétaires négligents : Ramassez derrière vos bêtes. S'il vous plaît. Il y a déjà bien assez de merde dans ce monde comme ça !



A NOTER

La mairie sera fermée
LES SAMEDIS DE
JUILLET ET AOÛT
LUNDI 14 AOÛT.

A NOTER

Ramassage des
poubelles noires
JEUDI 13 JUILLET
au matin

MEMENTO

MAIRIE 04 74 38 28 44

29 rue du Docteur Charcot
secretariat@mairie-stdenis.fr
www.mairie-saintdenisenbugey.fr

**HORAIRE D'OUVERTURE
DU SECRETARIAT AU PUBLIC**

- du lundi au jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 14h à 18h
- le 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 11h30

**POLICE MUNICIPALE
EN CAS D'URGENCE
Tél. 04 74 38 38 09**

**ENLÈVEMENT
DES DÉCHETS
MÉNAGERS**

- Sacs jaunes
Lundis 3, 17 et 31 juillet
Lundis 14 et 28 août

- Conteneurs ménagers

TOUS LES VENDREDIS.

**DISTRIBUTION
DES SACS JAUNES**

Pas de distribution en juillet et août.

**DÉCHÈTERIES
AMBÉRIEU ET LAGNIEU**

- Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars :
→ Du lundi au samedi :
8h30 / 12h00 - 13h30 / 18h00
- Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre :
→ Du lundi au samedi :
8h30 / 12h00 - 13h30 / 19h00

Serge Wilkes

ayant déménagé vers une autre commune a donc démissionné du conseil municipal. Il sera remplacé par Julien Rivaux.

MEMENTO

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **CABINET MÉDICAL** 04 74 34 66 44
Docteur MANDIER
28 rue de Docteur Charcot
- **CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE**
04 74 34 01 40
Marc PELLUET
Isabelle BIOU-CHOQUET
Julie KNIPIER
Immeuble «Le Republic»
- **CABINET D'ORTHOPHONISTE**
Marilyne MONNERY 04 74 38 89 70
Immeuble «Le Republic»
- **CABINET D'INFIRMIÈRES**
04 74 34 68 77
Laëtitia FABRIZI
Nicole JOSEPH
Claire PACCALLET
Céline LOCQUEVILLE
Immeuble «Le Republic»
- **PSYCHOLOGUE**
Stéphanie EYMARD 06 87 61 49 77
12 rue Victor Hugo
- **PSYCHOMOTRICIENNE**
Aline KALT 07 67 74 45 45
akalt.psychomot@gmail.com
Immeuble «Le Republic»
- **PHARMACIE DE SAINT-DENIS-EN-BUGEY**
Julien SAVOYE 04 74 38 34 00
1 rue du Docteur Charcot



Amicale boules des platanes

Et de quatre pour les féminines

Les féminines de l'amicale boules des platanes ont remporté un quatrième titre consécutif de championnes de l'Ain des Associations Sportives assurant ainsi sa suprématie dans cette compétition malgré les années Covid et les départs des championnes de France Lucile Fourmentraux et Emily Niogret montées à l'échelon supérieur. En s'imposant en finale 30 à 10 face à leurs homologues d'Izernore, elles s'adjugent le titre départemental et se qualifient pour le championnat AURA des AS qui se déroulera les 1^{er} et 2 juillet à Belley. La formation masculine sera à leurs côtés puisqu'en perdant en finale contre Culoz 17 à 23, elle a obtenu son billet pour le même championnat. D'autres bons résultats sont venus se rajouter depuis ce sacre.



la Sandenienne

La troisième sandenienne a remporté un franc succès

Les organisateurs de la troisième édition de la sandenienne sont contents car la participation a été plus importante que l'année précédente. Une quarantaine

de jeunes étaient présents pour la course des enfants qui a eu lieu dans la cour de l'école. 39 personnes ont pris le départ de la marche et 148 se sont partagés les deux parcours de 9 kms (55) et 15 kms (93). Les dirigeants du sou des écoles avaient confectionné de nouveaux tracés pour les deux parcours et les coureurs ont apprécié cette balade sur les communes de Vaux en Bugey, Ambutrix et Saint Denis en Bugey. Les responsables de l'association avaient dressé un stand de ravitaillement pour que tous les participants puissent reprendre des forces une fois la ligne d'arrivée franchie.

Etienne Mandier s'adjugeait le 15 kms en 1h05'28. La première féminine Aline Goupy finit à la 23^e place. Dans le 9 kms, la victoire est revenue à Maxime Cannizzaro (35'41). Chez les féminines, Alexandra Foulhoux récidive son exploit de 2022.

CALENDRIER des manifestations

JUILLET

- **Jeudi 6** Saint Denis en Fleurs
Repas d'été (midi)
- **Vendredi 14** Municipalité et CMJ
Cérémonie
- **Vendredi 14** SDACFC
Farfouille et bal
- **Samedi 29** Boule du Moulin
Concours de pétanque *Boule du Moulin*

L'entente sportive du Bugey est créée

Les dirigeants des trois clubs de l'Union Sportive de Vaux en Bugey (USVB), de Saint Denis Ambutrix Château Football Club (SDACFC) et de la Jeunesse Sportive de Bettant (JSB) se sont réunis pour créer l'Entente Sportive du Bugey (ESB). Les catégories U15, U18 et les seniors évoluant en troisième division sont concernées par cette fusion. Les autres catégories restent autonomes au sein de leurs clubs respectifs. Des membres des 3 bureaux ont défini les différentes modalités liées à l'ESB qu'ils viennent d'officialiser. Les entraînements ont déjà eu lieu pour les différentes catégories afin d'avoir un premier contact entre les 3 clubs. Cette entente fait suite au manque de licenciés dans chaque club et il devenait difficile de monter des équipes dans ces 3 catégories. Cette entente permettra à chaque licencié de pouvoir continuer à jouer au foot en prenant une licence dans son club habituel. Toute personne souhaitant rejoindre cette entente est bien évidemment la bienvenue et peut se rapprocher de l'un de ces trois clubs.

